

Tous en grève le 20 novembre

L'heure de la mobilisation de tous (salariés, étudiants, retraités, chômeurs ...) a sonné. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire et laisser ce gouvernement mettre en place sa politique ultralibérale.

Dernièrement, notre « cher » président a décidé de nous imposer son Traité Constitutionnel Européen alors que nous nous sommes déjà prononcés négativement sur le sujet; il a également choisi d'allonger la durée de cotisation pour nos retraites de 40 à 41 ans d'ici 2012. De plus, les conséquences de la mise en place des franchises médicales s'annoncent catastrophiques quand on sait, d'après l'INSEE, que les plus pauvres sont déjà les moins bien soignés... La liste des mesures gouvernementales néfastes est encore bien longue. Et dire que les conclusions du « comité Balladur » proposent de renforcer les pouvoirs du président... Cela va-t-il durer encore longtemps ?

Nous ne pouvons pas non plus laisser l'Éducation Nationale se dégrader sans rien dire, en restant sagement dans

nos classes. Il y en a assez des mesures purement électoralistes (suppressions des samedis matins, évaluations à outrance, PPRE...) qui ont pour but de cacher les vrais problèmes et de faire croire que le gouvernement s'occupe de l'école. La formule du premier Ministre annonçant «Moins de services, moins de personnels, moins d'État» va se traduire par des régressions inacceptables tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels.

Nous devons nous opposer aux suppressions de postes, à l'augmentation de la précarité dans les écoles, à la casse de l'école maternelle, de la formation initiale et continue, de l'ASH... Nous devons nous battre pour que TOUS LES ELEVES réussissent leur scolarité et par conséquent leur vie future.

Jeudi 18 octobre, une première riposte a vu plus de 8000 manifestants varois dont moult grévistes à l'appel du SNUipp dans les rues de Toulon et de Draguignan. Ce premier rassemblement a

débouché sur un appel unitaire des fédérations de la Fonction Publique et des syndicats étudiants pour le mardi 20 novembre. Nous devons tous ensemble être dans la rue pour montrer notre mécontentement et notre opposition à cette politique qui accentue les inégalités.

Ce deuxième rendez-vous sous l'ère Sarkozy doit être une grande journée de mobilisation pour défendre nos salaires, l'emploi public, les missions et les statuts de la Fonction Publique. Nous devons nous battre pour un Service Public de qualité et une Éducation Nationale ambitieuse.

Nous l'avons observé dernièrement avec la lutte contre le CPE, **c'est uniquement en étant tous ensemble que nous arriverons à faire plier ce gouvernement.** Rendez-vous mardi 20 novembre dans les rues de Toulon et de Draguignan.

Cédric TURCO
Secrétaire Général Adjoint
du SNUipp-FSU du Var



Sommaire

Page 1 Édito

Page 2 Grève 20 novembre, retraités.

Page 3 RESF, salaires.

Page 4 CDEN, La Londe, Direction.

Page 5 Permutations, GT ASH.

Page 6 Promotions, FC, administratif.

Page 7 Bulletin d'adhésion.

Page 8 RISTT, élections internes, stages.

Directeur de la publication

André TOUVIER

Mensuel : n° 183

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp

Immeuble Le Rond Point

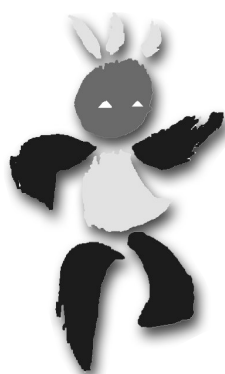
Av. Pierre et Marie Curie

83160 LA VALETTE

Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34

E-mail : snu83@snuipp.fr

Site : <http://83.snuipp.fr>



**Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU!**

**Notre force, c'est
d'être ensemble**

Grève le 20 novembre

Après la grève du 18 octobre, les salariés de la fonction publique sont appelés à poursuivre l'action. Tous ensemble !

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement. Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de refonte globale de la grille indiciaire, sont évoquées par le gouvernement des « mesures concrètes et ciblées » sur une partie des agents de la Fonction publique.

Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires, il est répondu par le Premier ministre : « Moins de services, moins de personnels, moins d'État », confirmé par la suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008.

Devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nos organisations considèrent que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction.

Dans la continuité de leurs

démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (État, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.



Dans le Var, une unité concrète dans la grève du 18 octobre

Les modalités d'action dans le Var seront envoyées par courrier dans les écoles.

Dans l'éducation nationale, les fédérations FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, UNSA Éducation dénoncent une politique

gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes. Avec 11200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. La formule du premier Ministre annonçant « Moins de services, moins de

personnels, moins d'État » va se traduire par des régressions inacceptables tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels. Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les

écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées.

Face à cette politique, les fédérations de l'éducation estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction publique. Elles les appellent également à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent », en faisant voter la motion (lire page 4), en distribuant le tract commun et en saisissant toutes les occasions pour gagner la bataille de l'opinion.

Les retraités rencontrent la députée LEVY

Dans le cadre de la semaine bleue, une délégation de responsables des organisations de retraités du Var a rencontré madame Geneviève LEVY, députée, le 25 octobre.

La délégation (CFDT, CGT, FGRFP, FSU, UNSA) a rappelé son opposition à la Loi Fillon, a développé les revendications des retraités et a remis la motion commune déposée le 18 octobre en Préfecture portant sur la revalorisation des pensions, le coût de l'hébergement en maison d'accueil, les franchises intolérables. Le département consacre un financement important à la dépendance. Mais l'APA devrait être financée et gérée par la sécurité sociale, ce



qui garantirait sa pérennité et l'égalité de traitement des personnes âgées sur l'ensemble du territoire national. L'accès aux services publics est difficile dans certaines zones et les retraités sont pénalisés. La conférence prévue en 2008 doit se réunir au plus tôt. La mobilisation se poursuit et les retraités adhérents du SNUipp qui souhaitent s'y investir sont invités à contacter le SNUipp.

**Salaires, retraites, protection sociale, défense
du service public de ses missions et du statut**

Lutter plus pour gagner plus !

Tous ensemble le 20 novembre

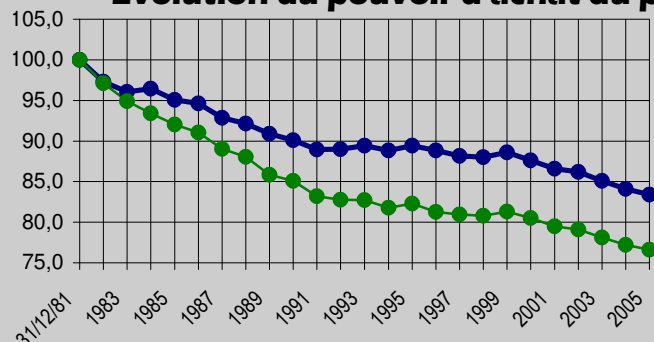
Salaires : « Si j'étais président... »

+150% pour tous ? Chiche ?

Le traitement brut d'un fonctionnaire est le produit de son indice par la valeur du point, commune à près de cinq millions d'agents des trois fonctions publiques. Une revalorisation aurait un effet d'entraînement sur le secteur privé et provoquerait une relance de la consommation. C'est donc un levier pour la croissance et la création d'emplois.

Depuis 1982, année de la désindexation des salaires sur les prix, le pouvoir d'achat du point d'indice (valeur brute) a décliné de 18%. Compte tenu de la hausse des cotisations et retenues, en net, cette baisse est proche de 25% (voir ci-dessous). Mobilisons-nous !

Évolution du pouvoir d'achat du point d'indice



Un graphique qui
se passe de
commentaire...

Courbe du haut : brut
Courbe du bas : net

source INSEE

De l'argent, en veux-tu ? En voilà !

**316 ans de SMIC en 2006 pour chacun des 50 plus
grands patrons français...**

« La France est endettée », « les caisses sont vides », « il faut réduire la dépense publique ». Et blablabla, et blablabla. Pendant que le gouvernement casse méthodiquement les systèmes de solidarité de notre pays, tous les citoyens ne sont pas logés à la même enseigne.

Le magazine *Capital* publie des informations qui pourraient donner le vertige à celles et ceux qui tiennent leur comptes en fin de mois. Peut-être les mêmes qui se démènent pour financer leur classe verte ou l'achat de matériel pour l'école.

Les chiffres publiés parlent d'eux mêmes. Louis Schweitzer, ex patron de Renault, a perçu 11,9 millions d'euros pour l'année 2006. Daniel Bouton, patron de la Société Générale, a perçu 10,8 millions d'euros. Pour compléter le trio de tête, citons Bernard Charlès, de Dassault systèmes qui a perçu 10,3 millions d'euros.

Le départ à la retraite de Bertrand Collomb, l'ex Pdg de Lafarge, s'est fait sans décote. En vendant ses stocks options il a perçu 8 millions d'euros soit l'équivalent de 450 retraites de cheminots. L'augmentation de + 31 % du salaire 2006 du PDG d'Air France (1,27 million d'euros)

pourrait presque faire pâle figure au regard des + 150 % que vient de s'octroyer le Président de la République. Mais si l'on remonte à 2003, le Pdg D'air France a vu sa rémunération augmenter de + 232 %.

Les patrons actionnaires restent les mieux lotis avec une moyenne de 30 millions de dividendes chacun en 2006, soit 2500 ans de SMIC. Le « pompon » revenant à Bernard Arnault, patron de LVMH, avec 326 millions d'euros à lui seul, soit 27 000 années de SMIC.

Alors quand il nous faudra discuter avec nos collègues de travail sur les raisons de se mettre en grève le 20 novembre, allons-y sans pudeur !



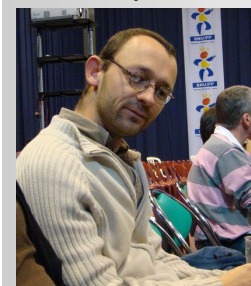
Florimond dans l'attente

**Délibéré renvoyé au 21
décembre.**



La mobilisation pour Florimond Guimard a été très forte le 22 octobre dernier. De toute la France, plusieurs milliers de manifestants -dont une délégation du SNUipp du VAR- sont venus à Aix pour le soutenir et dire, tous ensemble, « la solidarité n'est pas un délit ». Des délégations aux couleurs des organisations syndicales (FSU, CGT, CFDT et Solidaires), associatives (RESF, LDH) et politiques (PS, PCF, Verts, LCR) se sont rassemblées sur la Place de la Rotonde. Une manifestation a pris le chemin du tribunal où Florimond, PE à Marseille, militant du SNUipp-FSU et du RESF, comparaissait devant le tribunal correctionnel pour « violences en réunion, avec arme par destination, contre agents de la force publique ». Il risquait trois ans de prison et 45000 euros d'amende.

Pendant l'audience, l'examen des vidéos de la manifestation du 11 novembre 2006 à Marignane a clairement montré que les accusations retenues à l'encontre de Florimond ne reposaient sur aucune réalité. Le procureur a estimé que les violences reprochées « n'étaient pas constituées ». Il a souligné les lacunes d'une procédure « *ni faite ni à faire* », il a demandé la requalification des faits en « rébellion », sans vraiment cacher que lui-même n'y croyait pas. Il a conclu en requérant « *une peine de principe* » de 2 mois avec sursis et aucune amende. Florimond s'est déclaré soulagé et satisfait. Ses avocats ont confirmé que la porte était ouverte pour que la relaxe soit prononcée. Le délibéré est renvoyé au 21 décembre.



Florimond Guimard à l'Université d'Automne du SNUipp à La Londe en octobre dernier.

CDEN du 22 octobre

Les représentants FSU, UNSA éducation, FCPE, Ligue de l'enseignement claquent la porte.

Lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (chargé d'étudier les mesures de rentrée deux mois après...), réuni le 22 octobre 2007, les organisations FSU, UNSA Éducation, FCPE et Ligue de l'enseignement, ainsi que le Conseiller Général Guy Lombard, ont claqué la porte de la séance, suite au refus du Préfet et de l'IA du Var de soumettre au vote du CDEN une motion présentée par les organisations ci-dessus. Le dialogue social doit se pratiquer à tous les niveaux et à tous les échelons. Ce déni de démocratie n'est malheureusement pas une première dans le Var.

Le SNUipp appelle les enseignants à faire voter cette motion dans les conseils d'écoles et les CA d'établissement (voir ci-contre) et à

l'adresser au Président de la République avec copies au Préfet du Var et au SNUipp.

Avant de quitter la séance, les élus de la FSU sont revenus sur les mesures prises par l'IA en septembre dernier. Ils ont aussi dénoncé les conditions de l'ouverture de l'école catholique intégriste de Carqueiranne et regretté la passivité de l'administration dans ce dossier. La FSU et le SNUipp ont décidé de s'engager au sein de l'Observatoire départemental de la Laïcité afin de poursuivre leurs actions. Les interventions de vos élus FSU ont aussi porté sur l'insuffisance des postes médico-sociaux, la précarité des EVS et les questions de l'actualité sociale et éducative.

Motion présentée (*)

- Parce que le pays a besoin d'un système éducatif à la hauteur de ses ambitions pour parvenir à faire réussir tous les élèves,
- Parce que le choix du gouvernement de supprimer 11200 emplois dans l'éducation augure mal de sa capacité à répondre à cette ambition,
- Parce que l'école se doit de lutter contre les inégalités sociales plutôt que de les conforter,
- Parce que remettre en cause le collège pour tous est contradictoire avec cette idée,
- Parce que lutter contre tous les ghettos scolaires est un devoir pour le pays,
- Parce que supprimer la carte scolaire et rétablir les sélections dans le système éducatif va à l'encontre de ce principe,

C'est pour cela et afin de vous faire part de leur profonde inquiétude, Monsieur le Président de la République, que les membres du CDEN du VAR réunis le 22 octobre 2007 tiennent à s'associer à la lettre ouverte que vous ont envoyée 15 organisations et qu'ils vous adressent cette motion.

* Appel national des organisations FCPE, UNL, FIDL, UNEF, Cé, Crap les cahiers pédagogiques, ICEM, Ligue de l'Enseignement, Cemea, Foeven, FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Unsa Éducation.



Université d'automne du SNUipp à La Londe

Débattre, construire, agir.



L'édition 2007 de l'Université d'Automne du SNUipp à La Londe a été un vrai succès. Les 400 participants, venus des quatre coins de France, ne s'y sont pas trompés. Le

dernier numéro de **Fenêtres sur Cours** retrace les débats riches et variés qui se sont tenus, en présence de chercheurs et de formateurs tels que Eric Maurin, Rémi Brissiaud, Benoît Falaize, Bertrand Geay...

États généraux de la direction et du fonctionnement de l'École

Une délégation varoise s'est rendu à Paris le 23 octobre .

Une délégation du Var (Bruno Suzanna, secrétaire général du SNUipp, Céline Le Normand directrice en élémentaire à Toulon et Eline Bonnardel directrice en maternelle à Hyères) a participé aux États généraux Direction et Fonctionnement de l'École organisés par le SNUipp à Paris le 23 octobre. Dans leurs bagages : tâches toujours plus nombreuses, manque de temps de décharge et de concertation, indemnités insignifiantes, décharge de classe par un PE2 en stage filé, etc. En grève administrative depuis 7 ans, ils en attendent, à l'heure où pointe la menace des EPEP, des débats constructifs et un appel à la hauteur de l'urgence de la situation. Au cours de cette journée, des directeurs/trices apportent leurs témoignages : malgré la variété des situations évoquées, les doléances sont les mêmes. C. LELIEVRE, professeur d'histoire de l'éducation à PARIS V, brosse un historique du fonctionnement de l'école depuis 1808. G.FOTINOS, IGEN, présente sa recherche sur "Le climat dans les écoles primaires". L'intervention de C. PAILLARD, présidente de l'ANDEV (*), porte sur les EPEP et provoque des remous dans l'auditoire.

Les débats tant attendus portent sur le statut (« ni le problème, ni la solution »), l'augmentation du temps de décharge et de concertation, le fonctionnement de l'école qui doit être l'affaire de tous en Conseil des Maîtres, le refus de Base

Élèves, et la nécessité d'alerter tous les membres de la communauté éducative sur les dangers des EPEP qui sonneront la fin de l'école publique.

Une journée bien trop courte pour aller au bout de tous les sujets abordés. Un appel a été lancé à l'issue de ces états généraux invitant les départements à poursuivre l'action selon les formes décidées localement. Dans le Var, le SNUipp réunit son Conseil Syndical le 20 novembre à 15h au siège du syndicat à La Valette afin de déterminer les suites à donner. Les adhérents qui le souhaitent peuvent y participer et sont les bienvenus.

(*) Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes de France.



LENORMAND Céline
Directrice
Élémentaire Mistral
TOULON

Conseil Syndical ouvert aux adhérents le 20 novembre pour déterminer les suites à donner

Groupe de travail ASH

Après plusieurs demandes du SNUipp, le Vendredi 12 octobre s'est réuni à l'Inspection Académique un groupe de travail sur le thème de l'ASH.

Ce groupe de travail piloté par M. Quinchon, IEN ASH, s'est réuni en présence des conseillers pédagogiques ASH et d'élus du personnel (Edith Conti spécialisée E, Marie Pierre Lavie, spécialisée E, Paul Maurel, directeur SEGPA pour le SNUipp). L'ordre du jour, très chargé, a permis aux représentants du SNUipp de poser les jalons pour un groupe de travail élargi aux partenaires de l'Éducation Nationale dans le domaine de l'ASH (associations de parents d'élèves handicapés, DDASS, MDPH, provideurs de lycées techniques) : De nombreux points ont pu être abordés pour réactualiser la carte scolaire de l'ASH tant au niveau des dispositifs adaptés (RASED, SEGPA) que des CLIS, UPI, ITEP et établissements spécialisés :
► Quels critères, quels indicateurs choisir pour évaluer les besoins ?
► Implantation des différents dispositifs ?
► Manque crucial de rééducateurs dans les RASED.
► Une réponse adaptée à chaque type de

handicap est-elle présente dans chaque bassin d'enseignement et de formation ? Il y a deux fois moins d'UPI dans le 83 que dans le 06.

- Manque de places en SEGPA sur le secteur de Toulon.
- Qualité des locaux ?
- Besoin de limiter le temps de transport pour les prises en charge extérieures des élèves en bénéficiant.
- Absence d'établissements de soins sur Toulon pour les prises en charge extérieures.

Les difficultés rencontrées par les collègues dans leur classe ont pu être exposées :

- Besoin de formation pour faire face aux différentes situations de difficulté et de handicap.
- Besoin de précisions quant au fonctionnement de la MDPH.
- Problème de l'organisation matérielle des Enseignants Référents (coupure de téléphone, pas de matériel, d'ordinateur...)

■ Besoin d'harmonisation du travail des Enseignants Référents.

■ Manque d'AVS et détermination de leur place, de leur rôle (149 AVS bénéficieront d'une formation de 60 heures à partir du 21 octobre).

■ 6 postes de psychologues scolaires ne sont pas pourvus cette année, il faut permettre un meilleur taux de recrutement. Le SNUipp invite les écoles à lui transmettre les besoins concernant l'enseignement spécialisé. La rentrée de 2008 se prépare dès maintenant.



CONTI Edith
Reg. Adaptation
Elem Jaurès 1
BRIGNOLES



LAVIE Marie-Pierre
Reg. Adaptation
Elem Hugo
LA SEYNE



MAUREL Paul
Directeur Segpa
Collège Bosco
LA VALETTE

Permutations 2008

A vos claviers !

Les dates précises seront publiées dans la note de service qui paraîtra au BOEN début novembre 2007; le calendrier prévisionnel est le suivant :

A partir du 19 novembre 2007 :
ouverture du service internet.

10 décembre 2007 :
fermeture du service internet.

11 au 13 décembre 2007 :
envoi des confirmations des candidatures dans la boîte aux lettres I-Prof.

21 décembre 2007 :
date limite du renvoi des confirmations.

22 février 2008 :
date limite de réception des demandes d'annulation ou de modification exceptionnelle de candidature et des dernières demandes déposées au titre du rapprochement de conjoints (ceci concerne uniquement les couples dont le conjoint est muté postérieurement à la fermeture du serveur).

Fin mars 2008 : résultats.

La note de service

Le SNUipp a été reçu le 3 octobre au ministère. Si dans les grandes lignes, il ne devrait pas y avoir de modifications

notables par rapport aux barèmes appliqués l'an passé, un gros point d'interrogation demeure quant aux 500 points ; dans la version initiale de la note de service les 500 points apparaissaient uniquement réservés aux collègues pouvant se voir reconnaître par la MDPH en situation de handicap (soit en raison d'un handicap, soit en raison d'une maladie faisant partie de la liste de l'article D322-1 du code de la Sécurité sociale). Suite aux interventions du SNUipp en groupe de travail, la régression que cela représenterait pour les collègues qui bénéficiaient des 500 points dans des situations ne relevant pas du handicap (problèmes sociaux par ex.) a été mise en évidence. Le SNUipp a également signalé que la démarche de demander la reconnaissance d'un handicap n'est pas aisée. Pour cette année, au vu du fonctionnement des MDPH, seule la demande adressée à la MDPH sera nécessaire, la réponse pouvant mettre plusieurs mois. De plus, la CAPN est dessaisie de l'étude des 500 points qui se faisait jusqu'ici en groupe de travail au niveau du ministère. Le rôle des CAPD va être extrêmement important. Pour mémoire, l'an passé les IA ont fait remonter 396 dossiers (classés en principe en Très importants, Importants ou Peu importants) après les CAPD, pour



seulement 112 retenus en définitive par le ministère. La totalité de ces 112 collègues ont obtenu satisfaction. L'absence d'harmonisation risque de conduire à une forte augmentation du nombre de bénéficiaires. Dans ce cas, la satisfaction ne sera plus automatique et les collègues des départements peu attractifs en seront pénalisés.

Le SNUipp a fait modifier la circulaire pour la rendre plus lisible et pour corriger des ambiguïtés existant dans les règles de l'an passé. Le syndicat a également demandé que soient majorés les points pour renouvellement de demande quand la demande est ancienne.

Dès à présent, contactez vos élu-e-s du SNUipp afin de préparer vos démarches.

CAPD du 19 octobre

Promotions des instituteurs et des P.E. à l'ordre du jour de cette CAPD avancée en octobre grâce au SNUipp. Les salaires seront actualisés plus rapidement.

Cette CAPD a été décalée d'un jour à la demande du SNUipp. Elle s'est tenue au lendemain d'une journée exceptionnelle de mobilisation (voir page 2). Le SNUipp a souligné sa double satisfaction. Tout d'abord celle d'avoir été entendu l'an dernier lorsque le syndicat a demandé la tenue d'une CAPD unique pour les PE et les instituteurs en ce qui concerne les promotions. Ensuite celle d'avoir –ENFIN– été à nouveau entendu concernant la tenue de cette commission en octobre plutôt qu'en décembre. Ces mesures permettent de régulariser plus rapidement les salaires de

nos collègues promus, dont certains devaient attendre jusqu'à 6 mois pour voir leur nouvel échelon pris en compte sur leur fiche de paye.

Le SNUipp a rappelé néanmoins que les instituteurs et les PE font le même métier, ont les mêmes missions, les mêmes responsabilités, mais n'ont pas la même carrière. L'engagement pris par le gouvernement suite à l'action des personnels de permettre à tous les instits d'être intégrés avant 2007 et par conséquent à tous les retraités d'être assimilés, n'a pas été tenu. L'avancement

des PE sortis des IUFM est freiné ou bloqué à l'ancienneté à partir du 7ème ou 8ème échelon, échelons d'intégration des instituteurs, que des enseignants partent en retraite encore instituteurs ou PE loin, voire très loin du dernier échelon, que de nombreux instituteurs retraités attendent leur assimilation, que l'indice 782, indice terminal de la hors classe, est limité à un très petit nombre de PE. Pour le SNUipp, l'avancement de tous au grand choix et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice 782, actuel indice du dernier échelon de la hors classe sont indispensables.

PROMOTIONS PE 2007/2008

BAREMES DE DERNIER PROMU PAR ECHELON

Le passage à l'ancienneté ne dépend pas du barème, il est automatique.

Échelon	11	10	9	8	7	6	5
Grand choix	56.869	50.756	43.239	38.411	33.714	21.286	17.833
Choix	50.656	45.317	36.794	28.833	24.833	20.000	-

Chaque collègue PE promu(e) a reçu un avis individuel du SNUipp à l'issue de la CAPD du 19 octobre 2007.

PROMOTIONS INSTIT. 2008

BAREMES DE DERNIER PROMU PAR ECHELON

Le passage à l'ancienneté ne dépend pas du barème, il est automatique.

Échelon	11	10	9	8	7	6	5
Choix	42.733	35.244	30.781	-	-	-	-
Mi-Choix	42.564	35.553	31.222	24.733	-	-	-

Chaque collègue PE promu(e) a reçu un avis individuel du SNUipp à l'issue de la CAPD du 19 octobre 2007.

Reliquat de promotion

Cette année encore les promotions concernent aussi des collègues partis à la retraite début septembre, bénéficiant de leur nouvel échelon que quelques jours seulement. Le SNUipp a demandé à l'IA que ces promotions « perdues » lors du départ en retraite soient ré-attribuées à des collègues encore en activité, en les promouvant au mieux au 01/10/07. Nous attendons à l'heure actuelle des réponses.

Affectation sur poste adapté

Suite au décret du 27 avril 2007, les postes de réadaptations sont devenus des postes « adaptés ». Ils sont essentiellement réservés aux personnels confrontés à des problèmes de santé. Cette affectation peut être de courte (1 an) ou de longue (3ans) durée.

Les candidatures pour une 1^{ière} demande, un renouvellement, ou un retour sur poste traditionnel, doivent parvenir à l'IA avant le 14 décembre 07.

Contactez vos représentants du SNUipp-FSU et transmettez-leur copie de votre dossier.

De même, si vous reprenez le travail sur un poste classique contactez vos élus du SNUipp-FSU afin que toutes les mesures nécessaires soient prises par l'Administration (réduction du temps de travail, aide pédagogique...).

Formation Continue 2007-2008

Les stages longs de FC auront lieu du 21 janvier au 8 février et du 24 avril au 16 mai. **Inscriptions par internet du 15 oct au 7 nov** sur le site de l'IA du Var : <http://www.ac-nice.fr/ia83>.

Les élus du personnel du SNUipp-FSU revendiquent une Formation Continue ouverte à tous, même à ceux qui en sont continuellement exclus : TM, TRS, membres du RASÉD...

La Formation Continue est un droit.

Chaque enseignant doit pouvoir effectuer les **36 semaines** auxquelles il peut prétendre tout au long de sa carrière. Si vous êtes TM, contactez l'IA et les élus du SNUipp-FSU lorsque vous êtes sur un remplacement long, afin de nous permettre d'appuyer votre candidature.

Depuis 2 ans et la mise en place contestée du Stage Filé, une pleine période de 3 semaines de stages de FC a disparu.

Formations Initiale et Continue sont donc lentement mais sûrement démantelées.

Ne les laissons pas faire !

Pour chaque opération administrative, prenez contact avec vos élus du SNUipp.

Mouvement 2008

Le premier groupe de travail consacré au Mouvement 2008 se tiendra vendredi 14 décembre 2007. Il permettra de dresser un bilan technique du Mouvement 2007 et de se projeter sur les modalités pratiques des prochaines opérations.



Fin du surnombre

Tous les titulaires varois ont enfin été affectés ou sont en passe de l'être. Les postes qui se libéreront désormais (pas avant décembre) seront attribués soit à des inéats soit à des personnes recrutées sur la liste complémentaires du concours 2007. La question n'est pas encore tranchée par l'IA. Le SNUipp le questionne à ce sujet.

Bulletin d'adhésion 2007/2008

Mr/Mme/Mlle **NOM** :
PRENOM :

Date de naissance : Téléphone :

Nom de jeune fille :

Date de sortie de l'IUFM :

Adresse (Domicile) :

Code postal _____ **Commune** :

Email :@.....

Code école 083 _____

Lieu d'exercice :

Poste : ADJ / DIR / ZIL / TMB / CLIS / Adapt Autre.....

Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité

Situation administrative : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : ____

Nomination à ☐ **Titre Définitif** ou ☐ **PROVISOIRE**

Travaillez-vous à mi-temps ? ☐ OUI ☐ NON

Montant de la cotisation (voir ci-dessus) :euros

Mode de paiement : ☐ CCP ☐ Chèque bancaire

☐ Prélèvements fractionnés* 2 3 4 6 fois

* Remplir et signer le formulaire ci-contre.

☐ Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.

Chèques à l'ordre du SNUipp Var - CCP MARSEILLE 7485 16 U



SNUipp
F S U

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Se syndiquer un acte de solidarité

Je me syndique au SNUipp VAR afin de contribuer

- à la défense des intérêts matériels et moraux des
personnels actifs et retraités,

- au développement du service public d'Education,

- au maintien de l'unité de la profession dans un

syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et

démocratique, dans une fédération renouvelée : la FSU
(Fédération Syndicale Unitaire).

Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-
contre pour m'adresser les publications nationales
éditées par le SNUipp.

Je demande au SNUipp VAR de me communiquer les
informations professionnelles et de gestion de ma

carrière auxquelles il a accès à l'occasion des com-
missions paritaires et l'autorise à faire figurer ces in-
formations dans des fichiers et des traitements auto-

matisés dans les conditions fixées par les articles 26 et
27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révo-
cable par moi-même dans les mêmes conditions que le

droit d'accès en m'adressant au SNUipp VAR.

Date :

Signature :

La cotisation à 34 %

En réglant, par exemple, une cotisation de
122 euros, vous aurez droit à une
réduction d'impôt de 80,52 euros. Votre
cotisation réelle sera donc de 41,48 euros.

-66%

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire

2007/2008 sera déductible des impôts/revenu 2008.

Vous recevrez automatiquement une attestation en
décembre 2008. Les adhérents 2006/07 recevront leur
attestation pour les impôts 2007.

Grille de Cotisations 2007/2008

Instituteurs	
Echelon	Euros
4	118
5	124
6	130
7	136
8	142
9	148
10	157
11	163

Profs d'école	
Echelon	Euros
3	118
4	124
5	130
6	142
7	148
8	160
9	169
10	181
11	190

Pegc	
Echelon	Euros
7	136
8	142
9	148
10	154
11	166
HC 5	187
HC 6	199
Cl ex 3	211
Cl ex 4	220

Retraités	Euros
Retraités ayant moins de 1 400 E par mois	93
Retraités ayant plus de 1 400 E par mois	105

Ajouter selon situation	Euros
Directeur de 2 à 4 classes	6
de 5 à 9 classes	9
de 10 classes et plus	12
Ens. spécialisé / IPEMF	6
Conseiller pédagogique	9
Directeur de SES/SEGPA	15

IUFM	Euros
Etudiant / PE1	52
Stagiaire PE2 / LC PE	88

PE Hors classe	
HC 5	196
HC 6	202

Disponibilité	79
Mi-Temps	91

Aides Educateurs	61
Assistants d'Education EVS	52

Ces demi-journées d'infos syndicale, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non syndiqué(e)s. Prévenez l'IEN 8 jours avant pour éviter toute complication.

Signature

Date, Signature